



Cour constitutionnelle

Nouveaux arrêts prononcés

Numéro d'arrêt : 81/2025

Date d'arrêt : 28/05/2025

Numéro(s) de rôle : 8236

Procédure : Recours en annulation

Norme(s) contrôlée(s) : Décret de la Région wallonne du 12 octobre 2023 « modifiant l'article 52 du décret du 2 mai 2019 modifiant diverses législations en matière de bail à ferme en ce qui concerne les dispositions transitoires »

Mots-clés : Droit civil - Droit des obligations - Contrats de bail - Bail à ferme - Région wallonne - Bail écrit - Nouveau régime - Régime transitoire - Rétroactivité

Dispositif : Rejet du recours

Texte de l'arrêt : <https://www.const-court.be/public/f/2025/2025-081f.pdf>

En bref : La Cour rejette le recours en annulation du décret wallon du 12 octobre 2023 qui, dans le cadre de la réforme de la législation sur le bail à ferme, crée un régime transitoire pour les baux à ferme écrits en cours, en réponse à l'arrêt n° 32/2023 par lequel la Cour avait jugé inconstitutionnelle l'absence d'un tel régime transitoire

Numéro d'arrêt : 82/2025

Date d'arrêt : 28/05/2025

Numéro(s) de rôle : 8246

Procédure : Recours en annulation

Norme(s) contrôlée(s) : Accord de coopération du 7 juillet 2023 « entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle » (articles 3, § 1er et § 2, 1°, 2°, 3°, 5°, 9° et 10°, 4, alinéa 1er, 1°, 2° et 4° à 6°, 7, §§ 1er et 2, 8, 9, § 1er, 11, 12, 16, 17, 23, 35, § 1er, alinéa 3, et 42, ainsi que des annexes)

Mots-clés : Enseignement - Communauté française - Enseignement obligatoire - Missions prioritaires - Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS)

Dispositif : Rejet du recours

Texte de l'arrêt : <https://www.const-court.be/public/f/2025/2025-082f.pdf>

Numéro d'arrêt : 83/2025

Date d'arrêt : 28/05/2025

Numéro(s) de rôle : 8279

Procédure : Questions préjudicielles

Norme(s) contrôlée(s) : Ordonnance de la Commission communautaire commune du 25 avril 2019 « réglant l'octroi des prestations familiales » (article 39)

Mots-clés : Sécurité sociale - Bruxelles-Capitale - Commission communautaire commune - Allocations familiales - Montant - Disposition transitoire - Enfants bénéficiaires nés après 2019

Dispositif : Non-violation (article 39 de l'ordonnance du 25 avril 2019, lu en combinaison avec l'article 4 de cette même ordonnance)

Texte de l'arrêt : <https://www.const-court.be/public/f/2025/2025-083f.pdf>

Numéro d'arrêt : 84/2025

Date d'arrêt : 28/05/2025

Numéro(s) de rôle : 8425

Procédure : Question préjudicielle

Norme(s) contrôlée(s) : Décret flamand du 24 février 2017 « relatif à l'expropriation d'utilité publique » (articles 43 et 50)

Mots-clés : Droit administratif - Expropriation d'utilité publique - Région flamande - Décision d'expropriation - Recours en annulation - Contrôle de légalité - Conseil pour les contestations des

autorisations - Juge de paix

Dispositif : La question préjudicielle n'appelle pas de réponse

Texte de l'arrêt : <https://www.const-court.be/public/f/2025/2025-084f.pdf>